

Ile-de-France faits et chiffres

Danielle Jabot
(Service des Etudes et de la Diffusion)

Emploi

En Ile-de-France, près d'un emploi sur cinq relève de la fonction publique

Fin 2011, 1 060 000 salariés travaillent dans la fonction publique en Ile-de-France. L'emploi public représente près d'un emploi sur cinq de la région. Près de la moitié des agents appartiennent à la fonction publique d'Etat. La part des femmes et celle des agents de catégorie C sont plus importantes dans les fonctions publiques hospitalière et territoriale.

Fin 2011, la fonction publique francilienne concentre 21 % des agents de l'ensemble de la fonction publique métropolitaine hors personnels de la Défense, alors que l'emploi total francilien représente 23 % du total de l'emploi métropolitain. En Ile-de-France, 1 060 000 personnes travaillent dans l'un des trois versants de la fonction publique (Etat, territoriale ou hospitalière), ce qui représente 18 % de l'emploi total régional (contre 20 % en province avec des disparités importantes selon les régions, de 24 % dans le Limousin à 17 % dans les Pays de la Loire).

En Ile-de-France, les effectifs se répartissent à raison de 49 % pour la fonction publique d'Etat, 34 % pour la fonction publique territoriale et 17 % pour la fonction publique hospitalière. La concentration, dans la région capitale, des ministères et de leurs administrations centrales explique la surreprésentation de la fonction publique d'Etat en Ile-de-France par rapport à la province ❶.

Entre 2010 et 2011, les effectifs de la fonction publique francilienne diminuent légèrement (- 0,4 %), comme ceux de la province. Dans les trois versants de la fonction publique, la baisse des effectifs n'est pas homogène : les effectifs de la fonction publique d'Etat ainsi que ceux de la fonc-

tion publique hospitalière ont légèrement reculé (respectivement de - 0,7 % et de - 0,4 %) alors que ceux de la fonction publique territoriale sont restés stables (+ 0,1 %). En province, seuls les effectifs de la fonction publique d'Etat ont notablement diminué (- 2,0 %) alors que les personnels de la fonction publique territoriale (+ 0,4 %) et surtout ceux de la fonction publique hospitalière (+ 1,6 %) ont augmenté.

L'Etat premier employeur au sein de la fonction publique

La fonction publique d'Etat, regroupant l'enseignement, des services à vocation territoriale (au service de la population locale) et des services à vocation nationale, est le premier employeur public en Ile-de-France. Elle comporte 519 300 agents, soit un emploi sur deux de la fonction publique contre deux emplois sur cinq en

province. En Ile-de-France, l'enseignement représente 54 % des emplois de la fonction publique d'Etat. Il se caractérise par une forte majorité de femmes et de cadres A (77 % contre 26 % dans le reste de la fonction publique d'Etat) suite notamment à la requalification des instituteurs (cadres B) en professeurs des écoles (cadres A) ❷.

Les services à vocation territoriale, comme les rectorats, les préfetures ou encore les directions régionales des ministères, représentent 26 % de l'emploi de la fonction publique d'Etat francilienne. Les agents sont principalement des cadres B (46 % contre 40 % en province), des hommes (57 %) et un sur dix est âgé de plus de 55 ans contre un sur cinq en province.

Dans les services à vocation nationale, comme les administrations centrales des

❶ La fonction publique d'Etat premier employeur public

Répartition des effectifs de la fonction publique selon les trois versants (en %)

	Ile-de-France	Province
Fonction publique d'Etat	49	40
Fonction publique territoriale	34	36
Fonction publique hospitalière	17	24
Ensemble de la fonction publique	100	100

Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes) au 31 décembre, y compris bénéficiaires de contrats aidés (hors ministère de la Défense).

Source : Insee, Siasp 2011

2 Une forte majorité de femmes dans la fonction publique francilienne

Caractéristiques des salariés par versant de la fonction publique (en %)

	Ensemble	Fonction publique d'Etat			Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	
		Dont enseignement	Dont service à vocation nationale	Dont service à vocation territoriale			
Effectifs au 31 décembre 2011	1 059 800	519 300	279 000	107 100	133 200	361 100	179 400
Catégorie hiérarchique							
Cadre A	35	53	77	35	19	10	33
Cadre B	20	22	8	30	46	15	23
Cadre C	42	20	12	28	28	72	44
Indéterminé	3	5	3	7	7	3	0
Sexe							
Femme	62	56	66	48	43	64	74
Homme	38	44	34	52	57	36	26
Tranche d'âge							
Moins de 25 ans	6	5	5	4	6	6	7
25 à 54 ans	78	79	79	77	82	77	79
55 à 64 ans	16	16	16	19	12	17	14

Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes) au 31 décembre, y compris bénéficiaires de contrats aidés (hors ministère de la Défense).

Source : Insee, Siasp 2011

ministères par exemple, plus d'un tiers des agents sont de catégorie A contre 16% en province. Les postes sont majoritairement occupés par des hommes (52 % en Ile-de-France contre 60 % en province). Un agent sur cinq est âgé de plus de 55 ans en Ile-de-France contre un sur dix en province.

Dans les fonctions publiques hospitalière et territoriale, plus de femmes et de cadres C

Les femmes représentent 74 % des effectifs dans la fonction publique hospitalière en Ile-de-France. Cela peut s'expliquer par la présence de métiers plutôt féminisés comme les métiers d'infirmier, sage-femme et aide-soignant.

En Ile-de-France comme en province, trois agents de la fonction publique territoriale sur cinq sont des femmes. Elles exercent plus souvent que les hommes les métiers d'assistantes maternelles, d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ou encore d'auxiliaires de puériculture.

Ces deux fonctions publiques emploient principalement des cadres C (44 % pour l'hospitalière et 72 % pour la territoriale). Dans la fonction publique territoriale,

48 % des emplois de cadre C sont des emplois d'agents techniques territoriaux et d'agents techniques des établissements scolaires. Dans la fonction publique hospitalière, 58 % des emplois de catégorie C sont des emplois de soignants.

Par ailleurs, la part des agents de catégorie A prend de l'importance dans la fonction publique hospitalière puisqu'elle passe de 22 % en 2010 à 33 % en 2011. Cette forte augmentation est due à un reclassement en catégorie A de la moitié des infirmiers, classés auparavant en catégorie B.

En Ile-de-France, des diversités départementales se dégagent

A Paris, la fonction publique d'Etat est majoritaire. Dans les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, la place de la fonction publique territoriale est importante. La fonction publique hospitalière est particulièrement présente dans le Val-de-Marne du fait de l'implantation d'établissements hospitaliers importants.

Pour en savoir plus

Michel C. : « Les salaires dans la fonction publique d'Etat », *Insee Première*, n° 1476, décembre 2013.
Dorothee O., Ernst E. : « L'emploi dans la fonction publique en 2011 », *Insee Première*, n° 1460, juillet 2013.

Source

Le système d'information sur les agents des services publics (Siasp) produit par l'Insee à partir de 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique. Il est alimenté par les fichiers mensuels de paye des agents de l'Etat pour la majorité des agents relevant de la fonction publique d'Etat et par les déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour ceux relevant de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi que pour une partie de la fonction publique d'Etat (hors ministère de la Défense).

Définitions

Emploi total : au 31 décembre de l'année, il recouvre l'emploi salarié et l'emploi non salarié des secteurs public et privé. Ces données sont issues des estimations d'emploi annuelles publiées par l'Insee.

Catégorie : les catégories hiérarchiques de la fonction publique (A, B et C) recouvrent en partie les catégories socioprofessionnelles (cadres, professions intermédiaires, ouvriers et employés).